

<p><b>Contre-indication Absolue</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les curarisants sauf l'atracurium si besoin (monitorage précis à prévoir). Idem Halothane.</li> <li>• Benzodiazépine utilisées en anesthésiologie ( Flunitrazépam, Midazolam) et Alprazolam</li> <li>• Aminosides, colimycine, polymyxine, telithromycine, cyclines injectables, macrolides, fluoroquinolones</li> <li>• anti paludéens / anti-arythmiques goupe I / ( Quinines, quinidine, hydroxychloroquine, Méfloquine, procaïnamide ). Idem boissons à alcaloïdes apparentés à la quinine type Schweppes</li> <li>• Béta-bloquants (même en collyre)</li> <li>• Diphenyl-hydantoïne, trimethadione</li> <li>• Dantrolène, Baclofène</li> <li>• D-penicillamine</li> <li>• Médicaments contenant des sels de Magnésium</li> <li>• Oxybutinine</li> </ul>
<p><b>Contre-indication Partielle (à utiliser avec précaution)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anesthésique Volatils (Sévoflurane, mono ou protoxyde d'azote)</li> <li>• Barbiturique IM ou IV</li> <li>• Kétamine, Procaïne, Propanidide</li> <li>• Carbamazépine, clonazépam, Tétrazepam, Chloropromazine, Lithium</li> <li>• Anxiolytique et hypnotiques type benzodiazépines et dérivés</li> <li>• Antihistaminiques et antiallergiques</li> <li>• Neuroleptique (Fluphénazine, Lévomépromazine, Phénothiazine)</li> <li>• Antiarythmique groupe IV: inhibiteur calcique (Ditiazem, Vérapamil, Nifédipine)</li> <li>• Interferon alpha</li> <li>• Dipyridamole injectable</li> </ul>
<p><b>Cas particuliers</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'injection d'iode pour examen radiologique de contraste peut induire une décompensation aigüe. Elle est déconseillée en cas de poussée.</li> <li>• L'allopurinol potentialise l'effet de l'azathioprine : il faut réduire la dose des 2/3 et surveiller étroitement la NFS.</li> <li>• Vaccinations : le retentissement sur la myasthénie est mal documenté. La vaccination contre la poliomyélite, le tétanos et la grippe n'entraîne pas d'aggravation lorsque la myasthénie est bien contrôlée. Les vaccins vivants (par exemple polio buccal) sont formellement contre-indiqués chez les patients sous corticoïdes ou immunosuppresseurs.</li> <li>• L'utilisation de patch de nicotine pour le sevrage de l'intoxication tabagique peut aggraver la myasthénie.</li> <li>• La Toxine botulique à des fins esthétiques est déconseillée</li> </ul>

Document réalisé par Dr F. Taithe pour le centre de compétence des maladies neuromusculaires Auvergne à partir du PND 2015 et de la carte de soins établie par le Ministère de la Santé.

Bien que cette liste soit complète, elle ne prétend pas être exhaustive. Un avis médical doit être pris avant toute prescription.